

A.M.A JET.

11 AVENUE Henri MATISSE
LE BUGEAUD-BAT C2
06200 NICE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024



ALFONSE & ASSOCIÉS
FIDUCIAIRE DE GESTION ET D'EXPERTISES COMPTABLE

■ 482 AVENUE MARÉCHAL DE LATTRE DE TASSIGNY - 83 000 TOULON
■ STANDARD : 04 94 46 96 80

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 15	Ecart N / N-1	
				Euros	%
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		1 960	1 960		
27501000 DEPOT DE GARANTIE		1 960	1 960		
Total II		1 960	1 960		
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		10 524	4 014	6 511	162.21
41100010 COLLECTIF CLIENTS TAUX 10%		4 284	3 081	1 203	39.06
41100020 COLLECTIF CLIENTS TAUX 20%		6 240		6 240	
41810000 CLIENTS FAE			933	933	100.00
AUTRES CREANCES		6 616	14 137	7 521	53.20
40100000 FOURNISSEURS			10 800	10 800	100.00
40980000 FRS AVOIRS NON PARVENUS		2 088		2 088	
44551000 TVA A DECAISSER		3 133	204	2 929	NS
44566000 TVA RECUP S/ACH ET FGX.		519	910	391	43.00
44586000 TVA FNP			1 800	1 800	100.00
46870000 PRODUIT A RECEVOIR		876	423	454	107.32
DISPONIBILITES		4 490	11 690	7 200	61.59
51200000 LCL ROQUEBRUNE		4 450	11 650	7 200	61.81
53000000 CAISSE		40	40		
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			5 058	5 058	100.00
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			5 058	5 058	100.00
Total III		21 630	34 898	13 268	38.02
TOTAL GENERAL		23 590	36 858	13 268	36.00

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2024 12	Exercice N-1 31/12/2023 15	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAL		45 000	45 000		
10130000	CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	45 000	45 000		
REPORT A NOUVEAU		43 617		43 617	
11000000	REPORT A NOUVEAU	43 617		43 617	
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		2 897	43 617	46 513	106.64
Total I		4 280	1 383	2 897	209.40
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT		2 758	7 229	4 471	61.85
16400001	PRET 23919526	2 758	7 229	4 471	61.85
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES		4 411	2 622	1 789	68.25
45510000	COMPTE COURANT M ALFAOUI	466	466		
45520000	COMPTE COURANT M. JERMOUNI ALI	3 945	2 155	1 789	83.02
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		3 531	16 760	13 229	78.93
40100000	FOURNISSEURS	3 226	5 802	2 576	44.40
40800000	FOURNISSEURS FNP	305	10 957	10 653	97.22
DETTE FISCALES ET SOCIALES		8 610	7 839	771	9.84
42860000	CHARGES A PAYER TNS	6 832	7 648	816	10.67
44571010	TVA COLLECTEE 10%	389	182	207	113.99
44571020	TVA COLLECTEE 20%	1 041	9	1 032	NS
44586000	TVA FNP	348		348	
AUTRES DETTES			1 026	1 026	100.00
41100020	COLLECTIF CLIENTS TAUX 20%		1 026	1 026	100.00
Total IV		19 310	35 475	16 165	45.57
TOTAL GENERAL		23 590	36 858	13 268	36.00

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

De la société A.M.A Jet SARL à associé unique
Au capital de : 45 000€
Siège social : 11 avenue henri matisse 06200 NICE
RCS : Nice— N° 920779980

Assemblée générale ordinaire annuelle du 15 juillet 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le Quinz juillet,
à dix huit heures,
l'associé unique de la société susnommée, A.M.A JET, s'est réuni au siège social.

Présidence :
L'associé unique assume la présidence de la séance conformément aux statuts.

Secrétariat :
Le président assume également les fonctions de secrétaire.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.
 2. Affectation du résultat.
 3. Rémunération du gérant
 4. Quitus au gérant.
 5. Pouvoirs pour les formalités.
-

1. Lecture et approbation des comptes

L'associé unique, après avoir pris connaissance :
• du bilan au 31 décembre 2024,
• du compte de résultat de l'exercice clos à cette date,
• et des annexes y afférente,

approuve lesdits comptes tels qu'ils lui ont été présentés, faisant apparaître un résultat net bénéficiaire de deux mille huit cent quatre-vingt-dix-sept euros (2 897 €).

2. Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter le résultat de la manière suivante :
• Résultat net de l'exercice : 2 897 €

•Affecté au compte "Report à nouveau" : 2 897 €

3. Rémunération du gérant

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, fixe la rémunération mensuelle du gérant, Monsieur JERMOUNI Mohamed Ali, à la somme de 2 500 euros nets par mois.

Toutefois, il est convenu que cette rémunération pourra varier à la hausse ou à la baisse certains mois, en fonction du chiffre d'affaires et du résultat d'exploitation de la société, sur décision du gérant, dans l'intérêt de la société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

4. Quitus au gérant

L'associé unique donne quitus entier et sans réserve au gérant, pour sa gestion de l'exercice écoulé.

5. Pouvoirs pour formalités

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir les formalités légales de dépôt et de publicité.

Fait à Nice, le 15 Juillet 2025
En un trois exemplaire original.

L'associé unique,

The image shows a handwritten signature in black ink. The signature is written in a stylized, cursive script. The first part of the signature appears to be 'MR' followed by 'JERMOUNI'. Below the name, there is a large, sweeping horizontal stroke that underlines the signature.